

> Locoal-Mendon

## Doren. Les pêcheurs-plaisanciers mécontents

Publié le 29 mars 2010



De gauche à droite: Jean-Luc Le Dran, Jean-Claude Jouannic, Paul Le Boulaire et Jacques Dupré.

Tout était prêt du côté des municipalités et associations de pêcheurs plaisanciers de la rivière pour que le transfert de gestion des mouillages, avec une grille tarifaire préférentielle, soit effectif pour l'année 2009. Or, à cause d'une «erreur», selon le terme employé, qui serait imputable à la direction départementale des

affaires maritimes, ce qu'elle aurait reconnu, le dossier a pris neuf mois de retard et l'arrêté préfectoral vient seulement d'être signé.

### Un rendez-vous demandé au préfet

Conséquence: «Paiement encore plein pot pour 2009!», s'insurgeaient les pêcheurs plaisanciers du Doren réunis samedi en assemblée générale, avec la participation des responsables de l'APP-Belz et de l'AP4 de Plouhinec. «On a demandé un rendez-vous au préfet contre ça», annonçait Jean-Pierre Rius (Belz). «On est depuis 2004 à se bagarrer avec eux (l'administration) pour obtenir cet arrêté», soupirait Jean-Claude Jouannic, le président. «Que doit-on répondre pour 2009?», interrogeaient alors les participants. «Simplement que le paiement sera fait à la mairie, qui a déposé le dossier dans les temps», répondait l'association. «La mairie n'attend que la notification de l'arrêté préfectoral pour prendre en charge les mouillages», précisait Gilles Thunet, maire-adjoint. «Quant à 2010, les services fiscaux m'ont assuré qu'ils n'enverraient plus de demande», notait Jean-Paul Serrec (Plouhinec).

### En bref

Balisage. Un balisage sera établi par les associations en lien avec les ostréiculteurs. Corps-mort. Une solution écologiquement compatible a été présentée pour suppléer aux pneus. «Et si on n'adhère pas?». L'adhésion à l'association n'est pas obligatoire pour disposer d'un mouillage, mais dans ce cas, le tarif appliqué par la mairie est calculé sur le barème DDE. Le Doren compte à ce jour 104 adhérents, et le nombre de mouillages dans la commune est de 221. Pour les adhérents, la demande de mouillage déjà effectuée sera automatiquement renouvelée. Pour les autres, elle devra être faite avant fin mai. Bureau. Jacques Dupré rejoint le bureau comme vice-président; les responsables de secteurs sont membres du conseil d'administration. Fête à Peninès. Le 3mai, à 12h, le Doren invite ses membres à une animation à Peninès autour de la mise à l'eau des plates à cul-pointu d'En Arvoriz (dégustation d'huîtres et repas grillades sous chapiteau).

Retrouvez **plus d'articles** et **créez vos alertes mail**

Mer Plaisance pêcheurs plaisanciers



Apprendre l'anglais



Apprendre l'espagnol



Apprendre l'italien



Apprendre l'allemand



Apprendre le portugais



Apprendre le russe



Apprendre le suédois



Apprendre le turc